

Réf: Dossier N° : 57528

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GROUPE IVOIRE INTER SARL »

Siège social : ABIDJAN - PORT BOUET CARREFOUR AKWABA, 10
BP 2332 ABJ 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 03 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GROUPE IVOIRE INTER SARL » .

Objet: Extraction et vente de sable, Import-export matériel médicaux, négoce, fournitures de bureaux, informatiques et accessoires informatiques, matériels électriques et pneumatiques ; Distribution, Commerce Général, Vente en Gros et détails ; Transport de marchandises diverses et de personnes ; Construction bâtiment et travaux publics -génie civil. Entreposage en magasinage des divers produits ; Représentation commerciale,

Et divers ; Prise des parts d'action crédits Mobilier ou Immobilier et autres.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - PORT BOUET CARREFOUR AKWABA, 10 BP 2332 ABJ 10

GERANT: Monsieur FOFANA MOHAMED .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31161 du 30/11/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27898 du 30/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

